

/DA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°95-111 du 31 Mars 1995

Chargeant Monsieur Paul DOSSOU, Minis-
tre des Finances de l'intérim de Mon-
sieur Rigobert O. LADIKPO, Ministre
de l'Industrie et des Petites et Mo-
yennes Entreprises pour compter du
13 Mars 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de
la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclama-
tion des résultats définitifs du deuxième tour des élections
présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du
Gouvernement ;

SECRET :

Article 1er.- Pour compter du 13 Mars 1995, Monsieur Paul DOSSOU,
Ministre des Finances est chargé de l'intérim du Ministre de
l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises pendant l'absence
de Monsieur Rigobert O. LADIKPO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 Mars 1995

Par le Ministre d'Etat à la Présidence
de la République, Chargé de la Coordi-
nation de l'Action Gouvernementale
et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 MEPR-DN 4 MF 4 MIPME 4. AUTRES
MINISTERES 16. SGG 4 DEPARTEMENTS 6 DC/MIL 2 JORB 1.-